

**COMMUNE DE LA HAGUE
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025**

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril, à 18h15, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 53

Date de convocation de la commune de La Hague : 28 mars 2025

Date de publication des délibérations : 4 avril 2025

PRÉSENTS : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BECQUET Dominique, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSENT Marie-Suzanne, CANOVILLE Laurent, CERVANTES Simon, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DELACOUR Thérèse, DIGARD Antoine, DUBOST Nathalie (départ à 19h59), FAGNENT Jean-Pierre, FLEURY Jean-Marie, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GOACHET Joseph, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, HENRY Claude, JOURDAIN Patrick, JUMELIN Pascale, LADVENU Nathalie, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Jean, LEDAUPHIN Nathalie, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, MORIN-BONNISSENT Isabelle, NICOLLE Stéphanie, NOEL Nelly, PERROTTE Thomas, POISSON Kévin, RENOUF Jean-Luc, ROUCAN Robert, SANSON Noël, TARDIF Pierre, TOLLEMER Pierre.

EXCUSES : CHARDOT Mélanie, COLLET Christian, GOSSELIN Alexis, HAMELIN Magali, LEMONNIER Caroline, PELLERIN Éric, SANSON Fabienne, SANSON Séverine, SEBIRE Marine, TESTELIN Sébastien, TRAVERT Laurent.

PROCURATIONS :

Madame BEDEL Pauline a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Monsieur DAMOURETTE Etienne a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame DESBOIS Noémie a donné procuration à madame LAPPREND Marie.

Madame DUBOST Nathalie a donné procuration à monsieur DIGARD Antoine (à partir de 19h59).

Madame GOBIL Françoise a donné procuration à madame ALLENO Gwladys.

Madame ROCQUET-JACQUET Sophie a donné procuration à monsieur LELONG Sébastien.

Monsieur LETOURNEUR Bruno a été élu secrétaire de séance.

Madame MAHIER Manuela ouvre la séance à 18h15 et constate que le quorum est atteint.



Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame MAHIER demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 4 mars 2025.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 4 mars 2025 par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part aux votes.



86DL2025-002

Dérogation au repos dominical – Intervention sur le site du barrage des Moulinet La Hague (Site ORANO)

Par 56 voix pour, 1 abstention et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accéder à la demande de dérogation au repos dominical de l'entreprise TPC de Tourlaville le 27 avril 2025.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.



711DL2025-002

Comptes de gestion 2024

Par 48 voix pour et 10 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte de gestion du budget principal de la commune de La Hague de l'exercice 2024 présentés par le comptable public et dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour les budgets annexes suivants.

Par 47 voix pour et 11 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte de gestion du budget annexe campings de La Hague de l'exercice 2024.

Par 46 voix pour et 12 absences le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte de gestion du budget annexe boutiques des équipements culturels de l'exercice 2024.

Par 47 voix pour, 10 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte de gestion du budget annexe Maison Médicale de l'exercice 2024.

Par 45 voix pour, 2 voix contre et 11 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte de gestion du budget annexe budget annexe gîtes de La Hague de l'exercice 2024.

Par 45 voix pour et 13 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte de gestion du budget annexe budget annexe Lotissement Les Aubépines de l'exercice 2024.
- Dire que ces comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve du conseil municipal sur la tenue des comptes.

Mme MAHIER quitte la présidence de la séance à 18h28 ; M. BELHOMME 1^{er} adjoint est alors désigné pour présider la séance durant l'absence du maire.

↳ 711DL2025-003 Comptes administratifs 2024

Par 43 voix pour, 7 voix contre et 7 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le compte administratif 2024 du budget principal.

Par 44 voix pour et 13 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte administratif 2024 du budget annexe Campings de La Hague.

Par 44 voix pour et 13 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte administratif 2024 du budget annexe Boutiques des équipements culturels.

Par 45 voix pour et 12 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte administratif 2024 du budget annexe Maison Médicale.

Par 44 voix pour, 2 voix contre et 11 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte administratif 2024 du budget annexe Gîtes de La Hague.

Par 43 voix pour, 13 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le compte administratif 2024 du budget annexe Lotissement Les Aubépines.

Par 44 voix pour, 13 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Constater la stricte concordance entre le compte administratif 2024 et le compte de gestion 2024 établi par le comptable public.

Par 44 voix pour et 12 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

Par 42 voix pour, 13 abstentions et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver l'affectation des résultats.

Mme MAHIER reprend la présidence de la séance à 18h37.

↳ 711DL2025-004 Budget primitifs 2025

Par 43 voix pour, 5 voix contre, 9 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2025 du budget principal.

Par 44 voix pour, 6 votes contre et 8 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2025 du budget annexe Campings de La Hague.

Par 44 voix pour, 7 voix contre et 7 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2025 du budget annexe Boutiques des équipements.

Par 43 voix pour, 7 voix contre, 6 abstentions et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2025 du budget annexe Gîtes de La Hague.

Par 44 voix pour, 6 voix contre et 8 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le budget primitif 2025 du budget annexe Lotissement Les Aubépines.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↳ **711DL2025-005**

Clôture du budget annexe Maison Médicale

Par 53 voix pour, 3 abstentions et 2 conseillers ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter la clôture du budget annexe de la Maison médicale de La Hague.
- Dire que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget dont le numéro de SIRET est 200 065 415 00503 soumis au régime de la TVA.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↳ **72DL2025-001**

Fixation des taux de contributions directes locales pour 2025

Par 47 voix pour, 10 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Fixer ainsi les taux d'imposition pour l'exercice 2025 :
 - Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,33 %
 - Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,52 %
 - Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés : 10,19 %

↳ **712DL2025-001**

Tarification des services publics locaux – révision des tarifs

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver les modifications et ajouts appliqués sur la grille des tarifs des services publics locaux jointe en annexe.
- Annuler et remplacer la délibération n° 712DL224-004 du 1^{er} juillet 2024, prise pour le même objet.

↳ **75DL2025-004**

Budget principal – subvention au Centre Communal d'Action Sociale et convention

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire, ou son représentant, à signer la convention avec le Centre Communal d'Action Sociale.
- Autoriser madame le maire à procéder au versement de la subvention nécessaire à l'équilibre du budget de l'action sociale.

↳ **89DL2025-001**

Espace culturel de La Hague Michel CANOVILLE : projet de remplacement du système d'éclairage de l'Espace Culturel de La Hague Michel CANOVILLE (transition LED)

Par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la mise en œuvre du projet de remplacement du système d'éclairage de l'Espace culturel de La Hague – Michel Canoville.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.
- Autoriser madame le maire à solliciter toute demande de subvention et fonds de concours communautaire.
- Inscrire les dépenses et les recettes relatives à cette opération aux budgets 2025 et suivants.

↳ **14DL2025-007**

Convention de partenariat 2024-2025 entre l'Ecole des Arts Vivants et le département de la Manche

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter la proposition de partenariat présentée avec le Conseil Départemental de La Manche.
- Autoriser madame le maire à intervenir à la signature de tous les documents y afférents.
- Inscrire au budget 2025, section recettes, la subvention versée par le Département de La Manche pour l'année 2024-2025.

↳ **87DL2025-001**

Réseau Zig Zag des médiathèques de La Hague – demande de subvention pour la navette documentaire

Par 51 voix pour, 4 abstentions et 3 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à solliciter toutes les subventions pouvant concourir au financement du projet.
- Approuver le plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus.
- Inscrire les dépenses et les recettes relatives à cette opération aux budgets 2025 et suivants.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↳ **14DL2025-008** **Renouvellement de la convention de partenariat entre la commune de La Hague et le Réseau Normand des Arts de la Rue (ReNAR) pour la période 2025-2027**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter la proposition de partenariat présentée avec le Réseau Normand des arts de la rue (ReNAR).
- Autoriser madame le maire à intervenir à la signature de tous les documents y afférents.
- Incrire au budget, section dépenses, la subvention versée par la commune de La Hague.

↳ **31DL2025-002** **Demande achat bâtiment Isotech – Commune déléguee de Beaumont-Hague**

Par 46 voix pour, 9 votes contre, 2 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Céder le bien cadastré 041 AI 11 comprenant un bâtiment industriel et son emprise foncière au prix de 185 000 € net vendeur.
- Dire que les frais de transferts et notariés seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de signer tous les documents y afférents.

↳ **32DL2025-002** **Retrait de la délibération n° 32DL2024-016 portant sur la vente de parcelles dans la ZI Digulleville**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Retirer la délibération n° 32DL2024-016 de l'ordonnancement juridique.

↳ **81DL2025-001** **Modification des horaires de l'école d'Acqueville**

Par 57 voix et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Modifier les horaires des écoles d'Acqueville-Vasteville comme suit, dès la rentrée de septembre 2025 :

8h30-11h45 / 13h30-16h15

↳ **81DL2025-002** **Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire de la commune de La Hague avec entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2025**

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Valider le règlement intérieur de la restauration scolaire de la commune de La Hague, avec entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2025, en remplacement de l'actuel qui prendra fin au 31 août 2025.
- Annuler et remplacer la délibération n° 82DL2024-001 du 21 mai 2024 à compter de la rentrée scolaire 2025.

↳ **82DL2025-001** Règlement de fonctionnement et projet d'établissement de l'EAJE « La Marette »

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver le projet d'établissement de l'EAJE « La Marette ».
- D'approuver le règlement de fonctionnement de l'EAJE « La Marette ».
- D'autoriser madame le maire, à signer tous les documents y afférents.

↳ **82DL2025-002** Règlement de la commission d'attribution des places de l'AEJE « La Marette »

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le règlement d'attribution de la commission d'attribution des places de l'EAJE « La Marette ».

↳ **75DL2025-005** Versement soldes de subventions aux associations Phare et Vitanim'Hag enfance 2023-2024

Par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Prévoir le versement des soldes de la subvention enfance 2023-2024 aux associations Phare et Vitanim'Hag.
- Autoriser le maire à signer les conventions, et tous les documents y afférents.

↳ **41DL2025-003**

Modification du tableau des effectifs budgétaires

Par 48 voix pour, 5 votes contre et 5 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Créer les postes permanents et non permanents proposés.
- Supprimer les postes comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats et avenants en découlant.
- Adopter le tableau des emplois ainsi proposé.
- Dire que les dépenses afférentes seront prévues au chapitre 12 du budget.

↳ **14DL2025-009**

Convention de partenariat entre la commune et Familles Rurales dans le cadre de l'Espace des Parents – année 2025

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 8 809 € au titre de l'exercice 2025 à l'association Familles Rurales dans le cadre de l'Espace des Parents.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.
- Inscrire la dépense au budget de l'exercice 2025.

↳ **14DL2025-010**

Convention de partenariat entre la commune et Familles Rurales dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale (EVS) – année 2025

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'attribuer une subvention d'un montant de 21 955 € au titre de l'exercice 2025 à l'association Familles Rurales dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale.
- D'autoriser madame le maire à signer la convention et tous documents y afférents.
- D'inscrire la dépense au budget de l'exercice 2025.

↳ **14DL2025-011** **Convention de partenariat entre la commune et l'association PHARE dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale (EVS – année 2025)**

Par 54 voix pour et 4 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 14 571 € au titre de l'exercice 2025 à l'association PHARE dans le cadre des actions d'animation de la vie sociale.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tous documents y afférents.
- Inscrire la dépense au budget de l'exercice 2025.

↳ **14DL2025-012** **Convention de partenariat entre la commune et l'association MJVA dans le cadre de l'animation locale - année 2025**

Par 54 voix pour et 4 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 21 390 € au titre de l'exercice 2025 à l'association MJVA dans le cadre de l'animation sociale locale.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.
- Inscrire la dépense au budget de l'exercice 2025.

↳ **14DL2025-013** **Convention de mise à disposition d'un bureau à la mairie déléguée de Vauville au profit du Groupe Ornithologique Normand (GONm)**

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter la proposition de partenariat présentée avec le Réseau Normand des arts de la rue (ReNAR).
- Autoriser madame le maire à intervenir à la signature de tous les documents y afférents.
- Inscrire au budget, section dépenses, la subvention versée par la commune de La Hague.

↳ 14DL2025-014 **Budget participatif : convention de servitude pour l'installation d'un abribus à l'ESAT Jacques PREVERT**

Par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la mise en place de l'abribus à l'ESAT Jacques Prévert dans le cadre de l'édition 2024 du budget participatif.
- Valider la convention de servitude pour l'installation de l'abribus sur un terrain privé appartenant à l'ESAT.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour la signature de tous les documents y afférents.

↳ 84DL2025-001 **Adressage – création de nouvelles voies sur le territoire de la commune de La Hague**

Par 57 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal a délibéré pour :

- Adopter les dénominations des voies communales comme indiqué ci-dessous.
Ces noms de voie seront ajoutés à la liste des voies communales qui sera transmise aux partenaires de la commune (conseil départemental, Agglomération, SDIS, trésor public, ARCEP, La Poste, EDF...).

Libellé voie	Commune déléguee
<ul style="list-style-type: none">• IMPASSE DU RIVET• RUE DU VAL POETE• RUE DES CHEVRUES• ROUTE DES COTTES• RUE DES COMBES• RUE DU MONT CLIN	OMONVILLE-LA-PETITE
• RUE DES PIVOINES	BEAUMONT-HAGUE

- Autoriser madame le maire à déposer et à signer tous documents y afférents.

↳ 712DL2025-002 **Salle communale : demande de modification exceptionnelle de tarif salle de Sainte-Croix-Hague ; demande de remboursement d'arrhes des salles des fêtes de Digulleville**

Par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accorder à titre exceptionnel une facturation de la salle de Sainte-Croix-Hague au tarif de celle de Branville-Hague.

- Accorder à l'usager le remboursement des arrhes pour la salle communale de Digulleville,
- Autoriser madame le maire à déposer et signer tous les documents y afférents.
- Prévoir les inscriptions budgétaires correspondantes.

↳ **710DL2025-006** **Objets trouvés**

Par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter les fonds précisés ci-dessous.
- Autoriser le maire à procéder à la remise de la somme de 103.80 € se composant comme suit :

- 1 billet de 100€
- 1 pièce de 1€
- 1 pièce de 0.50 cts
- 8 pièces de 0.20 cts
- 1 pièce de 0.10 cts
- 12 pièces de 0.05 cts

Laquelle sera reversée sous forme de subvention au Centre Communal d'Action Sociale de La Hague.

- Autoriser le maire à signer tous documents y afférents.

↳ **710DL2025-007** **Demande de subventions – Travaux de réhabilitation de logement communaux à Eculleville**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à solliciter les subventions relatives aux travaux de réhabilitation des logements communaux d'Eculleville.
- Autoriser madame le maire à solliciter les fonds de concours communautaires relatifs à cette opération.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↳ **88DL2025-001** **Programme d'investissement 2025 – Rénovation réseau éclairage public - Participation au SDEM 50**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la participation financière relative aux travaux de rénovation d'éclairage public programme 2025 pour un montant de 200 950 €.
- Dire que les dépenses relatives à cette opération seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2025.

- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires.
- Donner pouvoir à madame le maire pour signer tous les documents y afférents.

↳ **84DL2025-002** **Construction d'un skate park – Demande d'autorisation de programme**

Par 52 voix pour, 5 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'approuver l'autorisation de programme relative aux travaux de construction d'un skate park sur la commune déléguée de Beaumont-Hague pour un montant de 400 000 € TTC.
- D'autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires.
- D'autoriser madame le maire à solliciter toutes demandes de subventions et fonds de concours communautaires relatifs à ce programme.
- D'autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↳ **83DL2025-001** **Travaux d'amélioration de voirie 2025 – Demande de subventions**

Par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires.
- Autoriser madame le maire à solliciter toute demande de subvention et fonds de concours communautaire.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

Madame MAHIER lève la séance à 21h32.

Le maire.
Manuela MAHIER.



